

Aujourd'hui, les meneurs italiens se faisaient. L'Autriche leur fait peur, parce qu'elle leur refuse tout appui.

Les plénipotentiaires du congrès de Berlin ont reçu d'un des représentants de la Pologne russe un mémoire qui expose, dans un langage très-modéré, le monstrueux régime d'oppression et de persécution pratiqué par la Russie contre ses sujets polonais, au mépris des engagements pris par le czar Alexandre dans les traités de 1815. Plus de 100 mille sujets polonais subissent en Sibérie les rigueurs de ce régime odieux, qui a pour but de convertir par la force la nation polonaise au jong religieux du czarisme moscovite.

Le mémoire polonais, après avoir énuméré les crimes et les vexations de toute nature dont sont victimes les prêtres et les laïques déportés en Sibérie, termine par les demandes suivantes :

« Considérant que l'état actuel des Polonais, ceux de la Galicie exceptés, est une violation continuelle, non-seulement des droits de la nation, mais encore des lois de l'humanité; considérant que cet état crée par là même un danger pour les sociétés comme pour les gouvernements de l'Europe et même pour la Russie; considérant que les Polonais ont des droits nationaux non moins sacrés que ceux des peuples de la péninsule des Balkans; considérant enfin que leur valeur morale et sociale n'est point au-dessous de celle des races qui demandent la protection du Congrès, nous recommandons cet exposé à l'appréciation des hommes éminents réunis au nom des princes et des peuples.

A cette voix d'un peuple indignement opprimé depuis près d'un siècle les hommes d'Etat ont fait comme toujours la sourde oreille; ce qui prouve que leurs sympathies pour les peuples plus ou moins opprimés par les Turcs sont une comédie politique comme une autre, et que la voix égale de l'intérêt est la seule qui se fasse entendre et obéir dans les rangs diplomatiques. Ce que l'on peut dire des souverains s'applique également aux révolutionnaires; eux aussi seront sourds à la voix des victimes du czarisme russe; ils n'ont de sympathies que pour les factions qui renverraient leurs gouvernements et assurément leurs voix.

Il y a, qu'une voix en ce monde, qui s'élève en faveur des polonais, c'est la voix du Pape; c'est à l'exemple de son prédécesseur Pie IX de sainte mémoire, que le Pape Léon XIII vient d'élever la voix en faveur de ce peuple opprimé et persécuté. Cette voix, comme celle de Pie IX, cite aujourd'hui dans le désert; mais si le présent est aux passions politiques, l'avenir est à Dieu. Les catholiques du monde entier sont avec le Polonais qui protestent et qui espèrent avec la voix qui cite dans le désert, pour eux et pour les droits de la justice et de la vérité éternelle.

— Un journal français "l'Union de Paris," parlant de la mort du regretté général Allet s'exprime ainsi: "Il y a treize ans bientôt, le général Lamoricière fut trouvé mort au pied de son lit tenant à la main son crucifix: Eh! bien, la Providence gardait au colonel la même mort de prédestiné. Une apoplexie l'a foudroyé pendant qu'il récitait sa prière du soir, et on l'a trouvé étendu dans sa chambre, son chapelet à la main."

"Le colonel avait reçu de la mort de Pie IX une profonde atteinte. Attendant sans cesse la restauration du Souverain Pontife Pie IX qui possédait toute son âme, il sentit se briser le lien le plus fort de sa vie. Il avait dit à son frère: "Si le Pape vient à mourir, je n'irai pas loin."

Tous les paysans de la contrée répètent: "C'est Pie IX

qui est venu le chercher." "Comme au milieu de ses zouaves, le colonel Allet cherchait dans sa retraite, à se faire aimer et toujours avec la même simplicité; aussi dès que sa mort a été connue, toutes les Eglises du Haut-Valais ont sonné les glas funèbres. Plus de deux mille montagnards sont venus escorter son cercueil sur lequel flottait le drapeau jaune et blanc du Pape. Le général de Charette et plusieurs officiers du régiment des zouaves assistaient aux obsèques."

— Un extra du *Canada Gazette*, journal officiel de la Puissance du Canada, en date du 17 août, contient trois proclamations: la première décrète la dissolution du présent parlement du Canada; la deuxième déclarant que des ordres ont été donnés pour l'émanation des writs pour convoquer un Parlement dans la Puissance, ces writs seront, en date du 17e jour d'août et retournables le 21e jour de novembre prochain; la troisième proclamation convoquant la Chambre des Communes de se réunir à Ottawa, jeudi le 21e jour de novembre, mais non pour la dépeche des affaires.

Les journaux annoncent qu'une proclamation portant la même date, 17 août, fixe les élections générales, comme suit: La présentation des candidats le 10 septembre, et la votation le 17 septembre prochain.

Les tournées électorales qui se faisaient dans plusieurs endroits précédemment n'avaient, prochainement ces élections que les gens paisibles voient, arriver avec crainte, quoique l'on doive désirer qu'elles se fassent pour le plus grand bien de la population. Dans nos campagnes surtout, elles laissent après elles, et pendant si longtemps des traces de divisions souvent même ineffaçables au milieu des familles, que nous les voyons arriver avec crainte et tremblement; on abuse tant de la liberté de la presse, et du don de la parole pour souvent tromper les gens, qu'au lieu d'éclairer les esprits sur la véritable situation du pays, on les rends parfois déçus, si même on ne les égare pas. On en a fini enfin avec l'achat des consciences qui se pratiquait largement dans les deux partis qui se disputent la victoire, une fois sage y a porté remède. Tâchons donc de remédier à ce mal aussi nuisant qui porte la désunion parmi les électeurs; ayons recours au remède le plus efficace, celui d'une discussion libre, sans entrer dans des attaques personnelles comme c'est souvent le cas.

La mission de la *Gazette des Campagnes* n'est pas de parler politique, mais comme journal agricole c'est son devoir de travailler à faire disparaître cette désunion toujours si préjudiciable aux intérêts de l'agriculture; quand à l'occasion d'affaires politiques, parce que chacun n'est pas du même parti, parce qu'on n'envisage pas les questions politiques au même point de vue, parce qu'on ne vote pas pour un candidat plutôt que pour un autre, nos institutions municipales, nos corporations scolaires, et nous dirons même nos sociétés d'agriculture souffrent, il nous est bien permis de faire écho avec ceux qui désirent l'union. Si pendant les élections nous nous traitons en frères, en amis, nous aurons parmi nous cette paix toujours si désirable au bon fonctionnement de nos institutions municipales, scolaires, etc.

Nous livrons à la considération de nos lecteurs les excellentes remarques suivantes de M. l'écrivain du *Courrier du Canada*, avec l'espérance que nous en ferons chacun notre profit:

"L'animation qu'apportent les amis de chaque parti à soutenir leur cause et leurs amis, donnent souvent lieu à des disputes et à des chicanes déplorable, se terminant quelquefois par des rixes sérieuses et scandaleuses.